



Manuel Éthique d'entreprise

Groupe TSUBAKI KABELSCHLEPP

**Directives et principes
de notre action quotidienne**

Contenu

- 01 Strict respect des lois et des règlements d'entreprise
- 02 Traitement respectueux des partenaires commerciaux internationaux
- 03 Transmission prudente des informations
- 04 Protection et renforcement de la marque
KABELSCHLEPP TSUBAKI
- 05 Notre contribution à la protection de l'environnement
- 06 Participation à des initiatives sociétales
- 07 Protection des actifs de notre entreprise
- 08 Confiance et respect dans nos relations avec les autres
- 09 Environnement de travail propre, sain et sûr
- 10 Respect de pratiques commerciales équitables et éthiques
- 11 Strict respect des droits de l'Homme
- 12 Interdiction du harcèlement sexuel -
« Tolérance zéro ! »
- 13 Protection des données personnelles
- 14 Interdiction de consommer des drogues et de l'alcool
- 15 Éviter les conflits d'intérêts
- 16 Pas d'acceptation ou de transmission d'avantages
- 17 Le bon sens comme référence



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

01 **Strict respect des lois et des règlements d'entreprise**

Nous respecterons toujours les lois et les règlements d'entreprise en vigueur dans toutes nos activités opérationnelles. L'intérêt de l'entreprise, du public et de l'employé sont au cœur de nos préoccupations. Nous nous comportons de manière à ne pas donner lieu à des critiques publiques et orientons nos actions en fonction du système de valeurs de la société et de l'éthique de notre entreprise. La direction de l'entreprise et tous les cadres sont conscients de leur rôle exemplaire et servent de modèle à tous les collaborateurs.



02 **Traitement respectueux des partenaires commerciaux internationaux**

Nous respectons les modes de pensée culturels, religieux et philosophiques de nos partenaires commerciaux internationaux et les observons dans la mesure où ils sont compatibles avec nos principes éthiques et juridiques. Nous sommes conscients du rôle de notre entreprise dans la société et contribuons au renforcement de notre site.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

03

Transmission prudente des informations

Nous communiquerons les informations relatives à l'entreprise et à ses activités en temps voulu et de manière appropriée à tous les collaborateurs et collaboratrices concernés. Nous ne divulguerons pas d'informations confidentielles sur notre entreprise ou nos activités.



04 Protection et renforcement de la marque KABELSCHLEPP TSUBAKI

Nous développons, produisons et fournissons des produits et des services sûrs au plus haut niveau de qualité pour nos clients et nos distributeurs, renforçant ainsi la réputation mondiale de notre marque.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

05 Notre contribution à la protection de l'environnement

Dans toutes nos activités commerciales, nous agissons dans le respect de l'environnement et nous nous conformons aux lois nationales et internationales sur la protection de l'environnement. Notre objectif est de développer des produits respectueux de l'environnement et d'améliorer en permanence l'utilisation économique des ressources. Nous contribuons ainsi à la protection durable d'un environnement sain pour les générations futures.



06 **Participation à des initiatives sociétales**

Nous sommes conscients du rôle de notre entreprise dans la société. Nous saluons expressément notre participation à des projets de bienfaisance qui soutiennent des organisations sociales et caritatives.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

07 Protection des actifs de notre entreprise

Nous traitons les biens de l'entreprise ou d'autres actifs (produits, appareils, machines, installations - en particulier la propriété intellectuelle) de manière responsable, les utilisons uniquement aux fins prévues et les protégeons contre toute perte.



08 **Confiance et respect dans nos relations avec les autres**

Nous traitons toujours autrui avec respect, amabilité et confiance. Un accueil chaleureux est pour nous une évidence et souligne notre attitude positive.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

09 Environnement de travail propre, sain et sûr

Nous nous engageons à fournir un environnement de travail propre, sain et sûr et participons activement aux mesures d'assurance qualité qui améliorent notre environnement de travail et le rendent encore plus sûr.



10 **Respect de pratiques commerciales équitables et éthiques**

Nous nous comportons toujours de manière juste et intègre vis-à-vis de nos clients et de nos fournisseurs. Nous sommes ainsi certains d'être considérés par notre environnement comme une entreprise avec laquelle il est agréable de faire des affaires.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

11

Strict respect des droits de l'Homme

Nous nous engageons à ne discriminer personne en raison de son origine ethnique, de son sexe, de son âge, de ses origines, de sa religion, de son orientation sexuelle ou d'un handicap physique.



12 **Interdiction du harcèlement sexuel – « Tolérance zéro ! »**

Nous ne tolérons pas le harcèlement sexuel - parce qu'il est humiliant, qu'il porte atteinte à la dignité humaine et qu'il nuit à l'image de notre entreprise. En cas d'infraction, une procédure disciplinaire sera engagée et pourra également conduire au licenciement.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

13

Protection des données personnelles

Nous respectons la législation en vigueur lorsque nous collectons, enregistrons, traitons et transmettons des données et des informations personnelles.



14 **Interdiction de consommer des drogues et de l'alcool**

Nous nous abstenons de consommer des drogues et de l'alcool pendant les heures de travail. Nous savons qu'en cas d'infraction, une procédure disciplinaire sera engagée, pouvant aller jusqu'au licenciement.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

15

Éviter les conflits d'intérêts

Parce que nous sommes loyaux envers notre entreprise, nous éviterons toute situation où il pourrait y avoir un conflit entre les intérêts privés et les intérêts de l'entreprise. Cela concerne p. ex. les activités annexes que je n'exerce que de manière à ne pas nuire aux intérêts de l'entreprise.



16 Pas d'acceptation ou de transmission d'avantages

Nous n'influons pas les décisions commerciales en acceptant ou en donnant des avantages, car c'est illégal et interdit chez nous. Cela inclut également l'échange de cadeaux, d'invitations ou de prestations inappropriés avec des clients ou des fournisseurs.



KABELSCHLEPP

TSUBAKI KABELSCHLEPP

17

Le bon sens comme référence

Chacune de nos actions est jugée à l'aune du code éthique de notre entreprise. C'est pourquoi nous considérons nos règles éthiques comme une partie intégrante de notre culture d'entreprise et les protégeons en conséquence. Nos actions sont toujours ouvertes et correctes et résistent à tout jugement raisonnable et équitable. Nous savons que même des infractions mineures aux règlements de notre entreprise peuvent donner une image négative au public. C'est pourquoi nous agissons toujours avec clairvoyance et donnons le bon exemple.

Ce manuel appartient:

Entreprise:

Département:

Nom: